

REGLEMENT

Les conditions de participation

L'Union des Randonneurs Flandre Artois (URFA) de Lille, affiliée à la FFCT, assure l'organisation de cette randonnée permanente dénommée "Les monts de Flandre".

Elle est ouverte à tous les cyclotouristes licenciés ou non, français ou étrangers. Comme il n'y a pas de délai imposé, elle est également ouverte aux cyclistes autorisés à utiliser un Véhicule à Assistance Electrique (V.A.E.) conformément à la réglementation fédérale. Les participants de moins de 18 ans devront être obligatoirement accompagnés soit d'un parent, soit d'un représentant légal ou d'un éducateur qualifié.

La randonnée peut être effectuée sur un seul jour ou plusieurs, consécutifs ou non.

Les participants non licenciés à la FFCT sont assurés au minimum en Responsabilité Civile par l'Organisateur.

S'agissant d'une excursion se déroulant en partie en Belgique, les participants devront être munis de leur carte d'identité et d'une carte européenne d'assurance maladie en cours de validité. Ils devront respecter les dispositions du code de la route et de la sécurité en général ainsi que la nature et l'environnement.

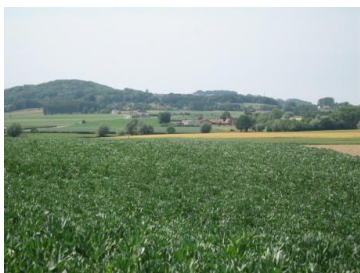
Les participants devront assurer leur ravitaillement et, le cas échéant, leur hébergement.

A l'issue du parcours, le carnet de route muni des tampons de contrôle (ou des photos) devra être retourné au correspondant pour homologation.

Les contrôles

La randonnée est à réaliser à partir de Bailleul suivant le tableau fourni par l'organisation mais, il est permis de la commencer depuis l'un des trois autres lieux de contrôle. Le sens présenté par l'organisation permet de voir les plus beaux panoramas et d'éviter quelques côtes très sévères. **Quatre contrôles** sont obligatoires sur le parcours. Ils devront être effectués dans les localités suivantes : **Westouter** en Belgique, le **Mont Cassel**, le **Mont des Cats** et **Bailleul** en France.

Pour chaque contrôle, est accepté le timbre humide d'un commerçant ou d'une collectivité mentionnant le nom de la localité ; il est possible de coller une photo de la bicyclette (le seul vélo du participant) avec le panneau de la localité ou un élément identifiable. A défaut, un tampon de la localité la plus voisine devra être obtenu avec indication de la raison de l'absence du cachet adéquat.



Le mont des Récollets et le mont Cassel



Le mont des Cats



St-Jans-Cappel et le Mont Noir



Le Mont Kemmel (*Kemmelberg*)



Union des Randonneurs Flandre Artois



Les Monts de Flandre

Randonnée Permanente cyclotouriste

Label National n° 331/17

Circuit : 105 km - 1 308 m de dénivelée

DEPLIANT D'INFORMATION



Les Monts de Flandre

La randonnée présentée ci-après est la meilleure formule pour découvrir à bicyclette les "Monts de Flandre" du haut desquels s'ouvrent de larges vues sur le "Plat Pays" qui les entoure. Ces monts sont des collines constituées de sable et couronnées de grès oxydés qui s'étirent suivant un axe d'ouest en est, de chaque côté de la frontière Franco Belge.

Si leur altitude est modeste, ils présentent néanmoins quelques fortes pentes. Les plus connus sont :

- en France
 - le Mont Cassel (176 m)
 - le Mont des Récollets (159 m)
 - le Mont des Cats (164 m)
 - le Mont Noir (152 m)
- et en Belgique
 - le Mont Rouge [*Rodeberg*] (129 m)
 - le Mont Kemmel [*Kemmelberg*] (156 m)

D'autres hauteurs jalonnent le parcours : en France, le Mont de Boeschèpe (129 m) et le Mont Kokereel (110 m), en Belgique, le Mont Vidaigne [*Vidaigneberg*] (136 m), le Mont du Moulin [*Baneberg*] (140 m), le Monteberg (115 m), le Mont Aigu [*Scherpenberg*] (125 m). Quelques petits monts sont aussi approchés tels le Sulferberg (88 m) et le Lettenberg (95 m).

Le Mont des Récollets, le Scherpenberg et le Mont Kemmel sont boisés, le Mont Cassel est occupé par une ville de près de 2 300 habitants et le Mont des Cats est surmonté d'une abbaye trappiste. Surprenant !.. en Belgique, le Vidaigne et le Monteberg sont couverts en petites parties de vignobles.

Le patrimoine est riche : des villages pittoresques, des églises intéressantes, de nombreuses chapelles et sept beaux moulins à vents.



Houblonnière près du Mont Kokereel

Le bulletin d'inscription, ci contre à droite, dûment complété et signé, doit parvenir au moins deux semaines avant le déroulement de la randonnée au correspondant :

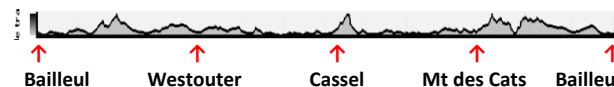
Alain GRUMELARD

Téléphone : **03 20 96 24 68**
Adresse : **154, rue Pasteur 59139 WATTIGNIES**
Courriel : **urfa-perm@laposte.net**

Le montant de l'inscription, à l'ordre de l'URFA LILLE, est de 5 € avec une réduction de 2 € sur présentation d'une photocopie de la licence FFCT de l'année en cours.

Une médaille souvenir, facultative, est proposée pour 4 €, frais d'envoi compris.

A la réception de ce bulletin, sera transmis le dossier comprenant le parcours détaillé avec diverses informations touristiques et pratiques, le carnet de route, le questionnaire d'appréciation et d'actualisation



RP "Les Monts de Flandre" - Label 331/17 BULLETIN D'INSCRIPTION

Ce document est téléchargeable sur le site du club :
urfalille.org

A envoyer au correspondant avec votre paiement par chèque à l'ordre de l'URFA LILLE et une enveloppe C5 timbrée (plus de 50 grammes) pour envoi du dossier

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

.....

N° de téléphone :

Courriel :

Date de naissance* :

Nom complet de votre club :

.....

.....

N° d'affiliation de votre club FFCT :

Votre n° de licence à la FFCT :

Si autre fédération : nom et n° de licence :

.....

.....

Médaille souvenir facultative** : OUI / NON

« Je déclare avoir pris connaissance du règlement de la randonnée et l'accepter dans son intégralité. »

Date :

Signature

* si moins de 18 ans : accompagnement obligatoire par un parent majeur, un tuteur légal ou un éducateur qualifié
** rayer la mention inutile